

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2006-2007

Montréal, le 5 décembre 2007

Une lueur d'espoir pointe enfin à l'horizon !

C'est à titre de président par intérim que je m'adresse à vous pour vous présenter ce rapport annuel des activités qui ont marqué la vie de notre Association au cours de l'année 2006-2007.

Une vision partagée par l'ensemble

Notre collègue et ami, René Marcotte, qui présidait l'ACPQ depuis 2002, est décédé le 31 juillet dernier, à l'âge de 56 ans. Tout comme nous, il croyait fortement que les non syndiqués du réseau se devaient d'obtenir des conditions de travail équitables et équivalentes aux autres travailleurs du réseau.

Vous vous souviendrez sûrement que l'année dernière, René nous informait de l'impact de la Loi 30 (la réduction du nombre d'accréditations syndicales) sur notre membership. Il affirmait que, toute proportion gardée, l'ACPQ était davantage représentative. Aussi, souhaitant construire sur cette consolidation, nous avons poursuivi nos actions de visibilité et de recrutement. Notre cible demeure bien entendu les 2 000 collègues qui oeuvrent au quotidien sous l'appellation de syndicable non syndiqué (SNS) ou de non syndicable.

Dans les suites des actions que René souhaitait réaliser avec le support et la collaboration de tous les membres, nous avons fait appel à votre collaboration pour convaincre un à un, les collègues non syndiqués à se joindre à l'ACPQ. Pour ce faire, nous vous avons acheminé quelques *cartons d'invitation* à devenir membre ainsi que quelques formulaires d'adhésion. Nous sommes confiants que vous saurez user de détermination pour recruter des collègues. Ce simple geste en apparence nous permettra ainsi d'atteindre notre objectif et de doubler ainsi le nombre de membres actuel. Le but ultime – répétons-le - est d'obtenir pour notre groupe une reconnaissance associative et des conditions de travail équivalentes à tous les autres salariés et cadres du réseau.

Un changement qui en attire un autre

Profitant de l'arrivée de la nouvelle sous-ministre adjointe, Madame Lise Verreault, à la Direction générale du personnel réseau et ministériel, notre directeur exécutif, M. Michel

Legros, a profité de sa première rencontre en présence de M. André B. Matte de la Direction des salariés pour échanger sur un certain nombre de sujets nous concernant.

On se souviendra qu'avant la Loi 30, on prétextait régulièrement qu'étant donné la composition hétéroclite du bassin des SNS, personne ne souhaitait ouvrir cette boîte de Pandore. Or, cet argument ne tient plus. Dans les faits, le MSSS travaille depuis un certain temps à la mise en place de conditions de travail balisées. Ce dernier volet introduit le concept de droit de recours, si longtemps attendu, et espérons-le, une reconnaissance associative pour l'ACPQ.

Selon les dires de Monsieur Matte, le voile sur cette situation ambiguë devrait être levé en début d'année 2008. Et Madame Verreault s'est dite ouverte à travailler avec l'ACPQ. Ce qui nous a été de nouveau confirmé lors de la soirée du 8 novembre dernier à laquelle elle participait.

Une soirée dédiée à l'excellence et à l'innovation

Lors de cette soirée, tenue par l'association de cadres *APER santé et services sociaux (APER)* et à laquelle j'ai participé, nous avons eu l'occasion d'entendre le conférencier François Héon, nous rappeler ces éléments du quotidien qui nous allument ainsi que d'entendre les équipes en nomination pour le Prix reconnaissance de l'innovation.

Cette année, parmi les trois projets mis en candidature, le **Centre de santé et de services sociaux de Gatineau** s'est vu remettre le Prix pour son projet « Clinique de santé mentale pour adultes – Services de première ligne sur le territoire de Hull, Aylmer et Gatineau ». Toutes nos félicitations vont à cette équipe ainsi qu'aux deux mentions d'honneur, soient le CSSS Cavendish et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.

Une plus value pour les membres

Pour le bénéfice des membres, nous avons maintenu notre relation d'affaires avec le groupe *La Capitale* pour les assurances générales et juridiques, ainsi que pour les services conseils et de planification financière. Avec cette entente, les membres bénéficient de tarifs privilégiés pour ces produits. De plus, *La Capitale* supporte concrètement la publication de notre bulletin associatif **Le Rapporteur**.

Des remerciements pour leur implication

Pour terminer, je souhaite remercier mes deux collègues du Conseil de direction, Jean-Viateur Murray, du CSSS de Gatineau, et Magella Ross, du Centre jeunesse du Bas St-Laurent, ainsi que le directeur exécutif, M. Michel Legros, pour leur excellente complicité tout au long de l'année. Une pensée va à nouveau pour celui qui fut notre président pendant cinq ans. Au nom de tous les membres, je le remercie pour son dévouement et sa détermination.

Merci à mesdames Marthe Desrosiers, du Centre jeunesse du Bas St-Laurent, et Francine Lalonde, du CSSS de Gatineau, qui ont accepté - cette année encore - de procéder à la vérification des livres de l'Association et ce conjointement avec le

secrétaire trésorier de l'Association. Merci à ce dernier ainsi qu'à la direction de la permanence pour leur saine gestion de nos avoirs.

Merci aussi à l'équipe de la permanence, Mme Marie Pinard ainsi que messieurs Michel Legros, Jacques Mc Nicoll et Denis Joly pour leur précieux support. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur leur très grande expérience.

À tous les membres, merci pour la confiance que vous continuez à nous démontrer à travers les ans.

Patrick Allison

Président par intérim